



RAPPORT FINANCIER

ASSOCIATION RESEAU ESPERANCE BANLIEUES (AREB)

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025



RAPPORT FINANCIER ASSOCIATION RESEAU ESPERANCE BANLIEUES (AREB)

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION ET RAPPEL DU PÉRIMÈTRE

2. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2024-2025 ET PERSPECTIVES 2025-2026

1.1 Contexte de l'année 2024-2025

1.2 Chiffres clés et variation de résultat de l'année 2024-2025

1.3 Perspectives pour l'année 2025-2026

3. ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1 Compte de résultat

3.2 CROD et CER

3.3 Modèle économique

4. ANALYSE DU BILAN

4.1 Traitement des conventions pluri-annuelles

4.2 Analyse de l'actif

4.3 Analyse du passif

1. INTRODUCTION ET RAPPEL DU PÉRIMÈTRE

Le présent rapport a pour objet de présenter les principaux éléments nécessaires à la compréhension des flux financiers de l'Association du Réseau Espérance banlieues (AREB), ainsi que les données chiffrées qui les synthétisent.

L'écosystème du projet Espérance banlieues s'articule autour de différentes entités : les associations de pilotage des écoles du réseau, l'AREB et la Fondation Réseau Espérance banlieues (FREB), abritée par la Fondation de France.

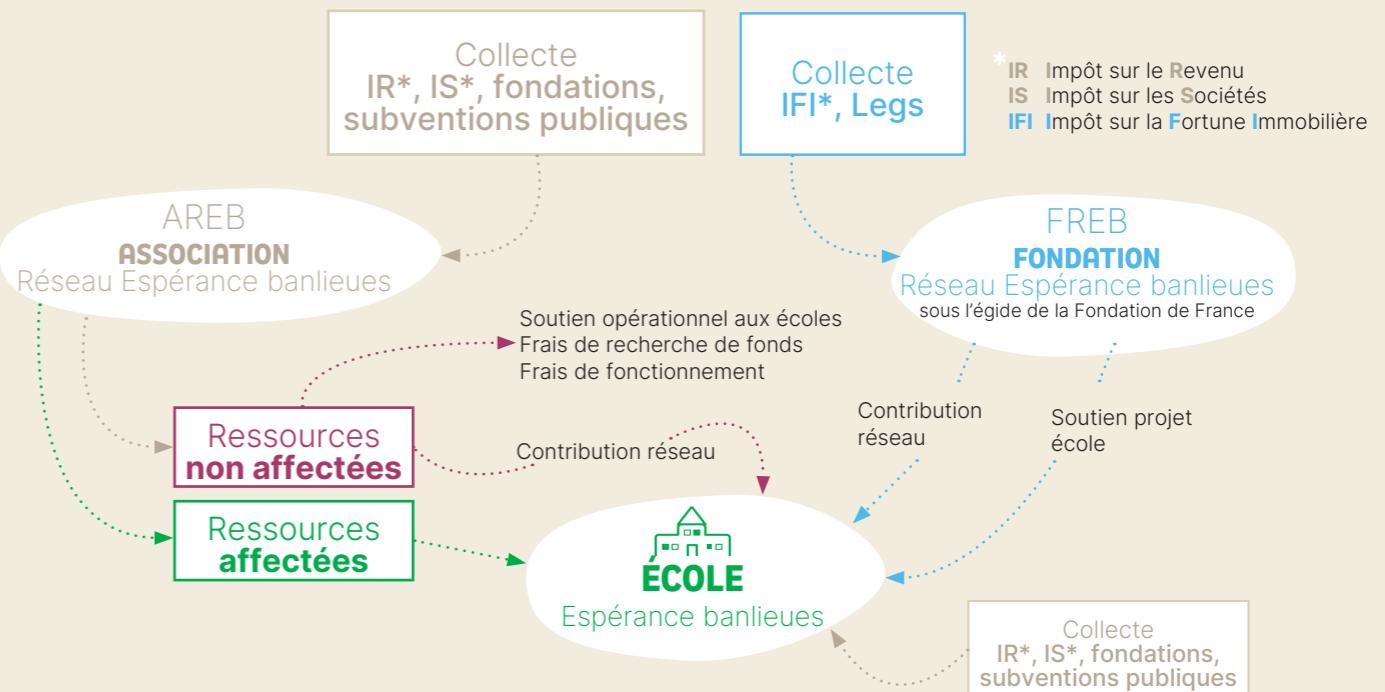
- Les associations de pilotage des écoles et leur école** (16 lors de l'année 2024-2025), réparties sur le territoire français, composent le réseau.
- Le pilotage opérationnel est assuré par l'AREB** (levée de fonds, pédagogie, animation du réseau...).
- La Fondation de France, via la Fondation Réseau Espérance Banlieues** qu'elle abrite, accompagne Espérance banlieues pour la collecte auprès du grand public essentiellement, et le versement des sommes collectées aux écoles.

Les données présentées ci-après concernent exclusivement la clôture des comptes de l'entité AREB.

Les comptes sont produits par le cabinet Crowe HAF, qui assure la comptabilité de l'AREB depuis le 1^{er} septembre 2019 ainsi que celle de l'intégralité des associations de pilotage des écoles du réseau.

Les comptes de l'AREB sont certifiés par le cabinet FORVIS MAZARS.

Flux financiers



2. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2024-2025 ET PERSPECTIVES 2025-2026

2.1 Contexte de l'année 2024-2025

Évolution du périmètre du réseau

Au cours de l'année 2024-2025, le nombre d'écoles du réseau est resté stable à 16 écoles.

L'ouverture de l'école de Bordeaux (cours le Mascaret) n'a pas pu avoir lieu sur l'année scolaire 2024-2025, faute de locaux. L'association reste très mobilisée et a élargi ses modalités de recherches.

L'année 2024-2025 a également été marquée par le début du développement d'une politique immobilière. Un bénévole a rejoint l'équipe nationale, afin d'accompagner le réseau dans l'identification et la planification des projets à mener pour accompagner les écoles dans leur développement.

Evolution de l'organisation

Mise en œuvre des recommandations de l'étude de gouvernance :

Le Conseil Stratégique s'est constitué et réuni à trois reprises au cours de l'année. Ses premiers travaux seront poursuivis et approfondis en 2025-2026.

L'organisation-cible de l'équipe nationale se met en place progressivement. Les pôles réseau et pédagogie ont été séparés, donnant lieu au recrutement d'un responsable de la pédagogie, le pôle institutionnalisation s'est renforcé, un poste a été créé pour accompagner la gouvernance.

Travaux image de marque

Un travail important de refonte des axes de communication a été menée de façon collective et collaborative avec l'ensemble des parties prenantes du réseau. Il va donner lieu à une refonte progressive des éléments d'image visuelle et graphique, pour le réseau et pour l'ensemble des écoles.

Démarches d'institutionnalisation

Fort de la preuve de résultats du modèle Espérance banlieues après 13 ans d'expérimentation, et de l'avancée prometteuse des échanges avec les différents acteurs institutionnels, le réseau a coordonné une démarche de demandes de passage sous contrat par la quasi-totalité des écoles.

En complément des demandes envoyées, des travaux d'analyse et des ateliers ont été menés pour construire une mesure d'impact globale d'un passage sous contrat pour les écoles.



2.2 Chiffres clés et variation de résultat de l'année 2024-2025

Le total des produits de l'AREB s'élève pour l'année 2024-2025 à 6,9 M€, contre 6,4 M€ en 2023-2024 (+0,5 M€, soit +8%).

Le total des charges sur le même périmètre s'élève à 6,6 M€ contre 6,0 M€ en 2023-2024 (+0,6 M€, soit +10%), dont 4,0 M€ de soutien financier aux écoles (+0,3 M€).

Le résultat de l'exercice 2024-2025 affiche un excédent de 0,3 M€.

2.3 Perspectives pour l'année 2025-2026

L'objectif de collecte pour l'année 2025-2026 est de viser la stabilité après une année de collecte record – dans un contexte de tarissement des subventions publiques et d'enjeu de renouvellement d'une convention historique significative.

De nouvelles modalités de prospection seront mises en œuvre (opérations d'arrondi en caisse, engagement des conseils des soutiens régionaux et à l'étranger par exemple). L'équipe Levée de fonds mène également des projets pour optimiser la prospection (mise en place d'un nouveau CRM) et profitera des nouveaux supports de communication (nouveau site internet notamment).

Les autres ressources seront impactées par le moindre niveau d'utilisation de fonds dédiés.

Les dépenses seront en relative stabilité (-0,1 M€) – le soutien financier aux écoles en baisse étant donné la moindre utilisation de fonds dédiés au profit des écoles (-0,3 M€) et une hausse des dépenses de l'équipe nationale (dont +0,2 M€ de mise en place de l'organisation cible sur la pédagogie).

Le résultat projeté pour l'année 2025-2026 s'établit à +0,1 M€.



3. ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1 Compte de résultat

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation - Total (I) s'élèvent à 6,9 M€ (+0,5 M€ vs N-1), portés par une collecte record de fonds privés, alors que les subventions publiques se sont taries.

Cette collecte record a été atteinte grâce à la grande fidélité des donateurs historiques et à la mobilisation du conseil des soutiens (housse de dons de certains membres et participation à la prospection de nouveaux donateurs).

Les produits d'exploitation sont favorablement impactés par l'utilisation de fonds dédiés à hauteur de 0,3 M€. Ces fonds ont permis la réalisation sur l'exercice de projets dans les écoles soutenus par la Région Ile de France, la Fondation Bettencourt Schueller ou ayant fait l'objet d'un appel à dons lors de la soirée des 10 ans du réseau.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation - Total (II) s'élèvent à 6,6 M€ (+0,6 M€ vs N-1).

Les deux principaux postes d'évolution sont les aides financières (versements aux écoles), en hausse de 0,4 M€, et les frais relatifs à la masse salariale de l'AREB, en hausse de 0,2 M€.

La hausse des versements aux écoles provient des affectations choisies par les donateurs à hauteur de +0,2 M€ et d'une hausse des contributions versées par le réseau aux écoles de +0,2 M€.

La hausse de la masse salariale de l'AREB provient de la mise en place progressive de l'organisation-cible provenant de l'étude de gouvernance.

COMpte DE RESULTAT	N-1 31 août 2024	N 31 août 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Concours publics et subventions d'exploitation	212 953	5 500
Dons manuels (particuliers)	1 322 639	1 334 090
Mécénats (entreprises)	1 167 360	2 410 320
Contributions financières (fondations)	3 184 608	2 783 098
Utilisation des fonds dédiés	509 881	346 132
Autres produits	7 790	1 025
TOTAL (I)	6 405 231	6 880 165
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 215 809	1 244 209
Aides financières	3 329 709	3 765 736
Impôts, taxes et versements assimilés	69 221	85 058
Salaires et traitements	846 334	967 669
Charges sociales	336 311	452 849
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 053	16 263
Reports en fonds dédiés	194 087	58 000
Autres charges	12	64
TOTAL (II)	6 019 536	6 589 847
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	385 694	290 318
Produits financiers	4 447	36 001
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER	4 447	36 001
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	1 899	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL -	1 899	-
Impôt sur les bénéfices		8 793
TOTAL DES PRODUITS	6 409 677	6 916 166
TOTAL DES CHARGES	6 021 435	6 598 640
EXCEDENT OU DEFICIT	388 243	317 526



3.2 CROD et CER

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) et le compte d'emploi annuel des ressources (CER) sont présentés selon les modèles établis par le règlement comptable ANC n° 2018-06. Ces deux tableaux d'exploitation et les méthodes d'élaboration sont présentés et décrits dans l'annexe aux comptes.

Analyse du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) présente les produits par nature selon une approche analytique permettant de distinguer l'origine des ressources et permettant de classer les charges par destination, en missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Ressources :

Les produits liés à la générosité du public représentent 3,7 M€ :

- 2,4 M€, soit 37% de la collecte, proviennent du mécénat d'entreprises, en forte hausse (+1,2 M€) par rapport à l'exercice précédent, grâce au soutien d'un nouveau partenaire pour 0,6 M€, et au changement d'entité de versement d'un grand mécène (mécénat vs contribution financière d'une fondation) pour 1 M€.
- 1,3 M€, soit 20% de la collecte, proviennent de dons de particuliers – en stabilité par rapport à l'exercice précédent.

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 2,8 M€, soit 43% de la collecte, en baisse de 0,4 M€ par rapport à l'exercice précédent, et proviennent de fondations (privées ou d'entreprises) et fonds de dotation. L'évolution est très positive (+0,6 M€) en retraitant le changement d'entité de versement d'un grand mécène précédemment mentionné.

Le poste **Subventions et autres concours publics** est en forte attrition (5 K€ vs 213 K€ l'année précédente), et ne consiste qu'en un support au financement des services civiques et apprentis.

L'**utilisation des fonds dédiés** s'élève à 0,3 M€ (dont 0,1 M€ liés à la générosité du public), et correspond à l'utilisation de montants collectés auprès d'une fondation et de la Région Ile de France sur l'exercice 2023-2024 pour des projets réalisés en 2024-2025, ainsi que pour des projets menés en école financés par la collecte de la soirée des 10 ans du réseau (exercice 2022-2023).

Charges :

Les charges par destination sont regroupées principalement selon les postes suivants : « **Missions sociales** » (5,6 M€), « **Frais de recherche de fonds** » (0,6 M€) et « **Frais de fonctionnement** » (0,4 M€).

Les dépenses engagées et frais de personnel sont suivis par « pôle », puis répartis selon des clés analytiques prédefinies, sur les postes des charges par destination établies à partir des missions et travaux menés par chacun de ces pôles.

Quelques retraitements sont appliqués pour refléter les cas particuliers de salariés ayant des responsabilités partagées (par exemple les missions d'institutionnalisation et de levée de fonds du Fondateur Délégué, ou l'accompagnement des écoles sur les process et outils assuré par une responsable de levée de fonds de l'équipe nationale).

Le tableau ci-dessous reprend la répartition résultante pour l'exercice 2024-2025 des charges par destination par pôle :

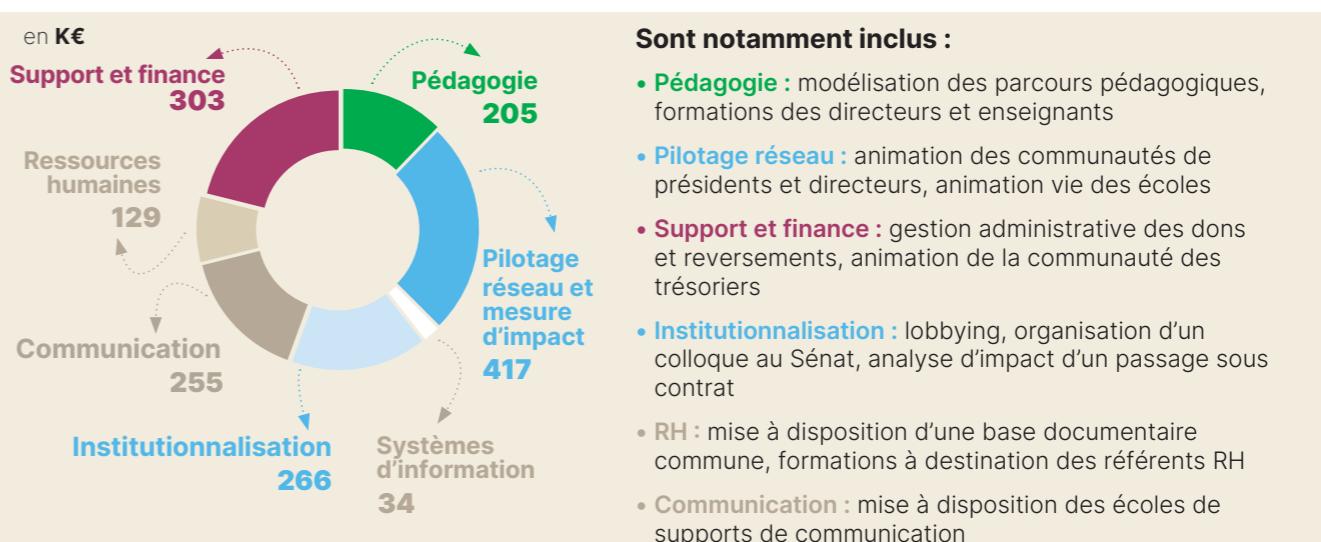
	Missions Sociales	Levée de fonds	Fonctionnement
Soutien financier aux écoles	100%	0%	0%
DG, pilotage réseau et système d'infos écoles	84%	0%	16%
Pédagogie	100%	0%	0%
Institutionnalisation	76%	24%	0%
Communication	71%	0%	29%
RH	71%	0%	29%
Support	68%	0%	32%
Levée de fonds	8%	92%	0%

Le poste « **Missions sociales** » est réparti en deux postes : les versements à d'autres organismes et les actions réalisées par l'organisme.

Les versements à d'autres organismes s'élèvent à 4,0 M€, en hausse de 0,3 M€ par rapport à l'exercice précédent, et correspondent au soutien financier de l'AREB aux écoles, qui se décompose comme suit :

- Versements de montants collectés par l'AREB pour des écoles ou des projets menés par les écoles, par souhait des donateurs ; les dons affectés représentent 3,5 M€ sur l'exercice.
- Soutien financier du réseau aux écoles par le versement d'une contribution ; le montant versé s'élève à 0,3 M€, en complément des montants versés par la Fondation Réseau Espérance banlieues, et l'abandon de deux anciennes créances accordées à deux écoles, pour un montant total de 25 K€.
- Prise en charge par l'AREB des frais de tenue de comptabilité et de gestion de la paie des écoles, pour un montant de 123 K€.

Les actions menées par l'organisme s'élèvent à 1,6 M€, et correspondent au soutien opérationnel apporté par l'AREB aux écoles en lien avec ses missions sociales.



3.3 Modèle économique

Les frais de recherche de fonds (0,6 M€) comprennent les salaires de l'équipe en charge de levée de fonds, des frais engagés pour des événements de prospection, et les frais d'outils de traitement des dons. Ce poste contient également les frais engagés pour développer les ressources grand public, notamment la campagne de fin d'année, la prospection au travers de mailing (pour le réseau et pour les écoles souhaitant utiliser les mêmes supports), ou d'achats d'espace sur les outils digitaux.

Les frais de fonctionnement (0,4 M€, contre 0,3 M€ en 2023) sont constitués principalement des charges directes et indirectes des actions relatives à la communication, à la gouvernance, à la gestion financière et à la gestion des ressources humaines propres du réseau.

D'autres postes complètent les charges par destination : les **dotations aux provisions** (16 K€), le **report en fonds dédiés** (58 K€ pour un projet de modélisation pédagogique) et l'**impôt sur les bénéfices** (9 K€, relatifs à des impôts sur plus-values de placement sur comptes à terme).

Analyse du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) permet de suivre dans le temps l'emploi des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées. Il reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) pour la part « Dont générosité public ».

Les ressources issues de la générosité du public (3,8 M€) ont permis de financer des actions de missions sociales à hauteur de 3,4 M€ (soit 89% des ressources AGP), des frais de recherche de fonds à hauteur de 0,3 M€ (soit 9% des ressources AGP) et des frais de fonctionnement à hauteur de 0,1 M€ (soit 2% des ressources AGP).

Il n'y a aucune ressource liée à la générosité du public reportée en fin d'exercice (hors fonds dédiés).



Contributions volontaires

Des ressources **non financières** sont venues compléter les moyens de l'équipe nationale à hauteur de 185 K€ :

Prestations en nature : 135 K€

- Accompagnement juridique par le cabinet d'avocats Latham & Watkins
- Tenue des comptes de l'AREB en pro bono par le cabinet Crowe HAF
- Conseil en informatique pour une étude sur le choix d'un outil CRM par l'entreprise Devoteam Consulting
- Conseil juridique et social par le cabinet Flichy Grangé Avocats
- Conseil en informatique pour le déploiement des systèmes d'information écoles par l'entreprise Klint

La baisse de ces prestations en nature par rapport à l'exercice précédent s'explique par une moindre sollicitation de support juridique.



Bénévolat : 50 K€

Les bénévoles qui ont apporté leurs compétences et leur temps au sein de l'équipe de pilotage sont intervenus autour de quatre activités principales en support des écoles et du réseau :

- Support informatique et développement des systèmes d'information
- Animation des bénévoles du réseau
- Communication interne, suivi de gouvernance et consolidation de l'actif immatériel
- Accompagnement des projets immobiliers du réseau

La valorisation du bénévolat s'appuie sur une évaluation du temps passé par les bénévoles sur leurs missions et un taux horaire correspondant au SMIC chargé.

Lecture combinée du réseau

Plusieurs niveaux de combinaisons peuvent éclairer la présentation des comptes de l'AREB.

Combinaison « tête de réseau »

La combinaison des comptes de l'AREB et de la FREB (fondation réseau hébergée par la Fondation de France) permet de donner une lecture des ressources et soutiens apportés aux écoles provenant d'une collecte nationale.

Les ressources combinées s'élèvent à 8,9 M€, en hausse de 0,8 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Combinaison « réseau », écoles et national

Les ressources combinées du réseau s'élèvent à 12,4 M€, en hausse de 1,1 M€ par rapport à l'année précédente.

Cette hausse des ressources soutient le développement des écoles (+1 M€) et permet de financer les projets et supports portés par l'équipe nationale.

Utilisation des ressources en K€	2024-25	dont AREB (1)	dont FREB (2)
Soutien financier aux écoles	5 810	3 955	1 854
Soutien opérationnel aux écoles	1 655	1 609	46
= Mission sociale	7 465	5 564	1 900
Frais de recherche de fonds (3)	576	576	
Frais de fonctionnement	375	375	
Dotations aux provisions et dépréciations	16	16	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	58	58	
Total charges	8 490	6 590	1 900

(1) Base CROD AREB - Comptes 2024-2025

(2) Situation estimée sur 12 mois glissants au 31/08/2025 - base trésorerie

(3) Les frais de recherche de fonds correspondent aux coûts de la levée de fonds nationale, au service des écoles et du réseau.

4. ANALYSE DU BILAN

4.1 Traitement des conventions pluri-annuelles

Lors de la signature d'une convention pluri-annuelle entre l'AREB et un mécène ou une fondation, la totalité des montants prévus dans la convention est comptabilisée. Les montants non encore perçus sont enregistrés comme des Produits à Recevoir (dans le poste Autres créances de l'Actif).

Les montants relatifs à des exercices ultérieurs à celui clôturé sont alors considérés comme des Produits constatés d'avance (poste du Passif).

4.2 Analyse de l'actif

ACTIF	N-1 31 août 2024	N 31 août 2025
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	6 053	0
Immobilisations corporelles	29 094	18 884
Immobilisations financières	121 698	121 698
TOTAL (I)	156 844	140 581
ACTIF CIRCULANT		
Créances		
Clients, usagers et comptes rattachés	0	0
Autres	2 391 434	3 781 897
Disponibilités	1 798 837	2 182 865
Charges constatées d'avance	100 000	100 000
TOTAL (II)	4 290 271	6 064 762
TOTAL GENERAL ACTIF	4 447 115	6 205 343

Le bilan augmente significativement (+1,8 M€), avec deux principaux postes impactés :

Autres créances : 3,8 M€ (+1,4 M€ vs année précédente)

Sur l'exercice 2024-2025, les renouvellements ou nouvelles conventions ont généré des nouveaux produits à recevoir à hauteur de +2 M€.

L'extourne des produits à recevoir au titre de l'exercice 2024-2025 s'élève à -0,8 M€.

Par ailleurs, se trouvent également dans ce poste de bilan les avances de trésorerie consenties à des écoles du réseau, à hauteur de 0,2 M€ (dont 0,1 M€ consenties sur l'exercice 2024-2025).

Disponibilités : 2,2 M€ (+0,4 M€ vs année précédente)

La trésorerie disponible s'élève à 2,2 M€, dont 1,6 M€ sont isolés pour être placés sur des supports de placement (CAT/livret).

Font partie de cette trésorerie des fonds dédiés déjà encaissés à hauteur de 0,2 M€ ainsi que 0,2 M€ de dons affectés aux écoles et non reversés (école de Bordeaux quasi exclusivement).

4.3 Analyse du passif

PASSIF	N-1 31 août 2024	N 31 août 2025
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	1 254 319	1 642 562
Résultat de l'exercice	388 243	317 526
TOTAL (I)	1 642 562	1 960 088
FONDS DÉDIÉS ET PROVISIONS		
Fonds dédiés	449 997	161 865
TOTAL (II)	449 997	161 865
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	449 302	584 306
Dettes fiscales et sociales	100 254	166 055
Autres dettes	60 000	70 918
Produits constatés d'avance	1 745 000	3 262 111
TOTAL (III)	2 354 556	4 083 390
TOTAL GENERAL PASSIF	4 447 115	6 205 343

Fonds dédiés : 0,2 M€ (-0,3 M€ vs N-1)

Le solde de fonds dédiés est en forte baisse, du fait de l'utilisation sur l'année 24/25 des soldes des fonds dédiés FBS et Région IDF, ainsi que de la poursuite des réalisations en écoles des projets ayant fait l'objet d'appels à dons lors de la soirée des 10 ans du réseau. Le solde du fonds dédié « 10 ans » s'élève à 0,1 M€ et correspond très majoritairement aux sommes collectées pour le projet d'ouverture d'une école à Bordeaux.

Par ailleurs, un fonds dédié relatif à la modélisation pédagogique a été constitué à hauteur de 0,05 M€.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 0,6 M€ (+0,1 M€ vs N-1)

Sont inclus dans ce poste des dettes pour factures non parvenues pour 0,14 M€ et des dettes envers les écoles du réseau pour 0,44 M€ (notamment 225 K€, en hausse de 75 K€ sur l'exercice, pour le Cours Mascaret / Bordeaux).

Fonds propres : 2,0 M€ (+0,3 M€ vs N-1)

Intégration en report à nouveau du résultat de l'exercice de 0,3 M€.

Produits constatés d'avance : 3,3 M€ (+1,5 M€ vs N-1)

La hausse des PCA par rapport à l'année précédente résulte de la signature sur l'exercice de nouvelles conventions pour les années à venir à hauteur de 2,2 M€, diminuée des consommations des conventions signées à fin 2023-2024 portant sur l'année 2024-2025 à hauteur de 0,7 M€.





www.esperancebanlieues.org

+33 1 82 83 11 87
contact@esperancebanlieues.org

9, rue des Grands Champs
CS 92058 - 75990 Paris CEDEX 20

Relation donateurs
dons@esperancebanlieues.org